

PLETTEAU Théodore Pierre

Né à Bauge 10 juillet 1829

Tonsuré Angers 17. 6. 1848

Muné " 2. 6. 49

s/ diacre " 21. XII. 50

diacre Paris (diminution du 7. XII. 1852)

prêtre Angers 23 XII. 54

Prof. de Rhétorique à Cambes
licencié es-lettres

Vicaire de St Maurice 27. X. 1859

Chm. Providence Angers ~~1864~~ ¹⁸⁶⁴

Cure de Marcé ~~1865~~ ¹⁸⁶⁵

Cure de Carbay ~~1870~~ ¹⁸⁷⁰ 1. XII. 70

Cure de Cuon 10 décembre 1871

à 1872

puis prêtre habitué à Angers *

Décédé à Ste Marie la Forêt le

23 Janvier 1881

par sa femme. vitrier

79 Frey,
 if entrapit d'étude l'histoire des
 évêques d'Angers. Plusieurs de ses
 études parurent dans la Revue de
 l'Anjou (Conseil épiscopal du
 6 juin 1873)

reçu licencié en 1850

~~HERLAIN~~

~~V. Bouchon~~

~~HERLAIN de SERMON~~

NÉCROLOGIE

L'ABBÉ PLETTEAU.

Un prêtre d'un mérite très distingué et connu par son fidèle attachement aux pures doctrines de l'église romaine, M. l'abbé Pletteau, est mort, le 23 janvier dernier, dans la maison de Saint-Martin-la-Forêt. C'était l'un des collaborateurs les plus assidus de la *Revue de l'Anjou*, et il y aurait ingratitude à ne pas rendre ici, par quelques lignes au moins, hommage à sa mémoire.

Théodore-Pierre Pletteau était né à Baugé le 10 juillet 1829. Il fut d'abord élève du modeste collège de cette ville, après quoi il alla terminer ses humanités au Petit-Séminaire Mongazon. Doué d'une vive intelligence, d'un esprit naturellement ouvert à toutes les belles questions de l'histoire ou de la littérature, et d'une très ferme volonté de caractère, il ne cessa d'occuper les premiers rangs dans toutes ses classes et emporta de l'institution les prix les plus ambitionnés.

Sorti de Mongazon, le jeune Pletteau entra au Grand-Séminaire d'Angers, où son ardeur studieuse ne fit que s'accroître. Tout en avançant dans les sciences sacrées, il conserva les goûts littéraires qui s'étaient manifestés chez lui pendant la première période scolaire, et, par un travail énergique assez rare, il sut parvenir, à travers tous les graves examens exigés pour l'exercice des fonctions sacerdotales, à conquérir le grade de licencié ès-lettres, sans le secours d'aucun de ces habiles préparateurs que la sollicitude épiscopale offre aujourd'hui au jeune clergé.

On le savait si sérieusement instruit qu'il fut appelé de suite à enseigner l'histoire au collège Mongazon. Il devint un peu plus tard professeur de rhétorique au collège de Combrée, et peu de maîtres, par leurs leçons, ont plus contribué que lui à la bonne renommée de ces deux institutions.

M. l'abbé Pletteau ne demandait qu'à mûrir et à vieillir dans le poste qui lui avait été confié. Mais son évêque crut devoir l'enlever aux devoirs du professorat et l'appeler à exercer ceux du ministère paroissial. Pendant plusieurs années, l'abbé Pletteau fut attaché à l'église Saint-Maurice, en qualité de vicaire ; on l'envoya ensuite régir, comme curé, la paroisse de Marcé. Mais ce n'était pas là ce qui convenait le mieux à ses aptitudes, et il essaya de concilier les exigences de sa tâche avec ses goûts pour les études historiques. Ainsi fut-il amené à écrire

divers articles pour les recueils qui s'imprimaient à Angers. Il eut tout d'abord l'idée de rechercher quelle part devait être faite à la province d'Anjou dans l'histoire du Jansénisme, et il publia, dans le *Répertoire Archéologique*, fondé par M. Godard-Faultrier, une curieuse notice intitulée *Le Jansénisme et l'Université d'Angers*¹. Dans ces pages, d'un style très nerveux et d'une couleur très chaude, l'abbé Pletteau fit ressortir la courageuse indépendance avec laquelle la Faculté de théologie d'Angers avait résisté aux suggestions et aux manœuvres des opiniâtres sectaires de Port-Royal. Mais, en même temps, il ne craignit pas de signaler la participation du célèbre évêque d'Angers Henri Arnauld aux erreurs répandues par Jansénius et ses disciples. Or, Henri Arnauld était un prélat en très haute estime encore chez beaucoup d'Angevins, libres-penseurs, gallicans ou catholiques libéraux, qui aimaient à le citer en exemple, les uns, parce qu'il ne s'était pas docilement incliné devant l'autorité du Saint-Siège, les autres, parce que si sa foi avait subi quelques défaillances, il avait donné des preuves innombrables d'austère vertu et d'inépuisable charité. L'article de M. l'abbé Pletteau souleva donc, dans notre cité, toute une petite tempête, et deux contradicteurs, entr'autres, M. Grégoire Bordillon et M. Bougler, se dressèrent aussitôt contre l'audacieux ultramontain qui avait osé toucher à une pareille gloire. Dans une brochure, dont il fut tiré jusqu'à quatre éditions², le premier, esprit agile et brillant mais superficiel, expert surtout à faire résonner comme des grelots les railleries de l'école Voltairienne ou les déclamations des Hébertistes, lança contre l'abbé Pletteau mille anecdotes plus ou moins piquantes, entremêlées de toutes les apostrophes familières aux « vertueuses indignations. » L'autre, magistrat aimable, courtois, et d'humeur tempérée, mais un peu ombrageux à l'endroit des illustrations angevines, notamment de celles qui avaient leur place marquée dans le panthéon gallican, se complut à rappeler, dans une sorte de manifeste lu à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, toutes les actions ou créations bienfaisantes d'Henri Arnauld, sans prouver en rien que ce prélat eût été toujours d'une orthodoxie irréprochable, unique sujet de la controverse³. M. l'abbé Pletteau ne se troubla nullement en face de ses deux adversaires. Il reprit, avec une parfaite longanimité, son premier travail, le fortifia par des emprunts du plus haut intérêt faits aux mémoires manuscrits de Joseph Grandet,

¹ *Répert. Archéol. de l'Anjou*, année 1862, page 337.

² *Henri Arnauld, évêque d'Angers (1650-1692). Défense de sa mémoire et de son tombeau contre l'abbé Pletteau et autres héritiers et ayant cause du père jésuite Brisacier.* — Angers, Lemesle, 1863. — In-8°.

³ *Sur la polémique qui s'est élevée à l'occasion de Henri Arnauld, évêque d'Angers au XVII^e siècle.* Mém. de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, nouvelle période, t. VI.

que possédait alors le séminaire d'Angers ¹, et, peu de temps après, il publia sur Henri Arnauld une nouvelle brochure où, tout en rendant largement hommage aux vertus de cet évêque, il démontra clairement qu'on pouvait, sans aucune témérité, lui reprocher pour l'instruction de tous, d'avoir été bien réellement en Anjou, le principal fauteur de l'hérésie Jansénienne ². Cette fois, personne ne répliqua, et aujourd'hui, *qui qu'en grogne*, le fait historique avancé par M. l'abbé Pletteau, demeure invinciblement établi.

L'étude sur le Jansénisme n'est pas la seule, de M. Pletteau, que contienne le *Répertoire Archéologique de l'Anjou*. Dans le volume de 1864 (page 93) se rencontre un second travail du même auteur, sous le titre de *Evêques et moines angevins ou l'Anjou ecclésiastique*. Celui-ci fut très goûté de tout le clergé studieux, et ne suscita aucune polémique.

En 1867, M. l'abbé Pletteau commença ses relations avec la *Revue de l'Anjou*, en donnant à ce recueil un édifiant éloge funèbre de M. Pierre Baranger, curé de Baugé, prêtre non moins éminent par la charité que par la science, et qui avait rempli, en 1863, les fonctions de promoteur, au synode diocésain tenu à Angers par M^{sr} Angebault.

L'année suivante, la *Revue* publia, de l'abbé Pletteau, un attachant fragment d'histoire, intitulé *Nomenoë et Hastings, ou les Invasions bretonnes et normandes en Anjou au ix^e siècle* ³. Vint ensuite une notice, d'un intérêt tout dramatique, sur Foulques-Nerra, comte d'Anjou (987-1040) ⁴.

Mais, à mesure qu'il écrivait, M. l'abbé Pletteau sentait grandir en lui une ambition bien légitime, et il ne tarda pas à concevoir le plan d'une histoire complète de l'Église d'Angers, depuis les origines jusqu'à nos jours. Il se mit à l'œuvre avec résolution, fouillant les archives, consultant les manuscrits et les vieux livres, tantôt à Angers, tantôt à Paris, et, en peu de temps, il eut amassé les plus précieux documents sur nos annales ecclésiastiques.

Cependant, M. Pletteau n'était pas d'un tempérament très robuste; les travaux auxquels il se livrait, dans les courts intervalles de liberté que lui laissait l'administration d'une paroisse, ébranlèrent l'équilibre d'une constitution essentiellement nerveuse, et il fut obligé de renoncer à la cure de Marcé pour venir se reposer à la maison de Saint-Martin-la-Forêt. Là, dans l'affranchissement de toute obligation trop étroite et sous les influences d'un régime de vie sagement composé de médita-

¹ Ils sont aujourd'hui, croyons-nous, au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.

² *Henri Arnauld. Sa participation à l'hérésie Janséniste*. Angers, Lainé frères, 1863. In-8° de 77 pages.

³ *Revue de l'Anjou*, janvier 1868, page 15.

⁴ *Revue de l'Anjou*, août 1872, page 81.

tion, de lecture et de promenade, il sentit vite sa santé se raffermir, et peu à peu, il se remit à ses chères études. Il y fut d'ailleurs fortement encouragé par les témoignages de confiance de son évêque, M^{sr} Freppel qui, ayant remarqué sa saine érudition, son esprit critique et ses qualités d'écrivain, n'hésita pas à le nommer historiographe du diocèse d'Angers. L'abbé Pletteau poursuivit donc avec zèle l'œuvre spontanément commencée, et de là cette longue et instructive série d'articles publiés dans la *Revue de l'Anjou* sur plus de vingt évêques d'Angers, depuis Eusèbe Brunon (1047-1081), jusqu'à Gabriel Bouvery (1560-1592). Que de questions difficiles élucidées, que d'erreurs redressées et de mâles physionomies reproduites en traits ineffaçables, dans ces savantes et consciencieuses notices, dont il serait bien opportun de former maintenant un ou deux volumes ! Le travail, sans doute, reste incomplet. Mais, nous espérons que M^{sr} Freppel confiera prochainement, à l'un des professeurs de sa Faculté des lettres ou de son Séminaire, la mission de l'achever, dans l'esprit de droiture, d'impartialité et de sûre philosophie où il a été entrepris par notre regretté collaborateur, qui semble en avoir exprimé lui-même le vœu en léguant tous ses livres à l'évêché.

A. L.

Le Propriétaire-Gérant,

G. GRASSIN.

PLETTEAU 5255 Théodore, Pierre (1829-1881)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (professeur de rhétorique) de diocèse d'Angers de 1854 à 1859

Curé de Marcé de 1865 à 1870

Curé de Carbay de 1870 à 1871

Curé de Cuon de 1871 à 1872